

**Mobilisée face à la crise sociale, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) élit  
Pascal Brice à sa présidence.**

*Paris, le 17 septembre 2020* - lors de son Assemblée générale, le conseil d'administration de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) a élu **Pascal Brice** comme nouveau Président. Il succède à Louis Gallois, président depuis 2012, auquel Pascal Brice a rendu un hommage appuyé.

**Engagé pour la solidarité**

Pascal Brice, fonctionnaire et ancien diplomate de 54 ans a fait face à la « crise migratoire » en tant que directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) de 2012 à 2018. Il est co-auteur du rapport « *pour une politique de l'immigration conforme à toutes les exigences de la République* » (janvier 2020). Il est conseiller municipal de la ville de Malakoff (92). Né à Nantes, il est membre de l'association nantaise « Saint-Benoit Labre » qui lutte contre l'exclusion des personnes en difficultés sociales et professionnelles et vient en aide aux plus démunis. Pascal Brice entend mettre cette expérience des dynamiques de la société et des territoires ainsi que du fonctionnement de l'Etat au service de l'action pour l'insertion des professionnels et des bénévoles des associations adhérentes de la FAS et des valeurs de solidarité qu'ils (elles) servent.

**Mobilisation face à l'urgence sociale.**

Pascal Brice fait de la mobilisation de la FAS face à la crise économique et sociale et à la montée de la précarité, la priorité de la Fédération dans le prolongement de l'action conduite sous l'égide de Louis Gallois notamment pendant la crise sanitaire.

La Fédération a plus que jamais pour vocation de mettre ses associations adhérentes, leurs professionnels et leurs bénévoles, en situation de participer dans les meilleures conditions à la mobilisation contre la précarité dans le contexte de l'impact préoccupant de la crise sanitaire. Aux personnes d'ores et déjà accueillies par le réseau de la FAS risquent en effet de s'ajouter celles et ceux qui pourraient dans les prochains semaines et mois subir les effets de la crise pour l'accès aux soins et à la protection, à l'hébergement et au logement, le chômage, la précarité.

Le Président entend ainsi avec les services de la FAS animés par le directeur général, Florent Gueguen, apporter son appui aux adhérents par le partage des difficultés et des solutions innovantes entre adhérents et régions et par le dialogue sur les politiques de lutte contre l'exclusion avec les pouvoirs publics dont la FAS est un interlocuteur régulier au niveau national et local.

Le Président de la FAS prendra appui sur la motion adoptée par l'assemblée générale de la Fédération ce 17 septembre pour contribuer à l'élaboration d'un nécessaire plan d'accompagnement des précaires en complément du plan de relance. « *Relancer la construction sociale pour trouver des solutions de sortie des personnes à la rue ou dans l'hébergement, garantir aux plus fragiles un minimum vital et un accompagnement, créer des emplois d'utilité sociale accessibles à tous-tes, telles sont les priorités que portera la Fédération dans le débat budgétaire et dans le travail avec les pouvoirs publics pour les mois à venir* » (extrait de la motion adoptée le 17 septembre par l'assemblée générale de la FAS).

### **Poursuivre dans la durée le renforcement de la FAS au service de l'insertion.**

De manière plus structurante et notamment en vue de l'élaboration du futur projet associatif de la FAS pour l'après 2021, Pascal Brice entend notamment porter :

- la pleine contribution de la Fédération, par l'action de ses adhérents et le dialogue avec le monde associatif et les pouvoirs publics, à des évolutions structurelles et durables prenant en compte l'expérience de la crise sanitaire pour la lutte contre le « sans abrisme » et la mise en place du « logement d'abord », ainsi que la coopération entre les acteurs de l'action sociale et sanitaire ;
- la pleine reconnaissance du travail social au titre de son utilité sociale ;
- la promotion de la dignité et de l'action des femmes, qu'elles soient accueillies dans les structures de la Fédération ou qu'elles s'y engagent ;
- la prise en compte des exigences écologiques à l'instar de l'ensemble de la société en particulier du point de vue de l'alimentation ainsi que du cadre de vie et de travail des personnes accueillies comme des professionnels et des bénévoles.

Pascal Brice entame dès le 18 septembre auprès de la Fédération de Bretagne des déplacements auprès des Fédérations régionales pour rencontrer les adhérents et prendre la pleine mesure de leurs attentes et de leurs besoins.

Contact presse : Audrey-Jane Baldi – Responsable du service communication Fédération des acteurs de la solidarité – [audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org](mailto:audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org); 06.17.80.03.52

### **A propos de la Fédération des acteurs de la solidarité**

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau de plus de 800 acteurs, associations de solidarité et organismes, qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. Elle est composée d'un siège national et de 13 associations régionales en métropole et dans les DOM. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale ; plusieurs sont reconnus dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, tels que les programmes Sève Emploi et Respirations.

En savoir plus : [www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)